



Refus d'aah au cours d'un renouvellement

Par **BALINOO**, le **02/10/2022** à **18:24**

Bonjour,

La CDAPH m'a refusé l'AAH au cours d'un renouvellement du fait que je travail en milieu adapté 20 heures par semaines.

J'ai tenté de leur faire comprendre que j'ai réduit mon temps de travail à plusieurs reprises en 10 ans, refusé des renouvellements de CDD et même démissionné de CDI à cause des troubles et des malaises à répétition. (2 handicaps durables et un troisième qui vent de s'ajouter il y a peu!)

J'ai enfin un poste à 20 heures hebdomadaire mais au titre de l'article L821-2 du Code de la sécurité sociale, j'exerce plus d'un mi-temps donc refus de l'AAH, alors que la médecine de travail ne m'autorise pas à dépasser ces 20 heures de toute façon.

D'une part, je souhaite contester la composition de la CDAPH où il y a de moins en moins de médecins, mais je ne sait pas comment m'y prendre.

D'autre part, je conteste aussi ce refus d'AAH car à mon sens les restrictions substantielles durables à l'emploi n'ont pas été prises en compte, d'autant qu'il m'avaient attribué un taux inférieur à 50% en premier lieu alors que j'ai toujours eu un taux compris entre 50 et 79% et que mes handicaps sont évolutifs certes mais décrits comme incurables avec un retentissement défavorable sur l'emploi.

J'ai fait un RAPO et vais en audience prochainement pour défendre mon dossier.

Merci pour toute information qui pourrait m'aider à trouver des solutions auprès du juge.

Cordialement.

Par **P.M.**, le **12/10/2022** à **20:43**

Bonjour,

Pour une telle affaire, il me semble indispensable de prendre un avocat éventuellement avec l'[Aide Juridictionnelle](#)...

Par **Marck.ESP**, le 12/10/2022 à 20:51

Bonsoir

Si vous avez fait le Rapo, vous avez peut-être lu ceci, mais à toute fin utile...

<https://www.aide-sociale.fr/recours-refus-aah/>

Par **P.M.**, le 12/10/2022 à 20:59

Il semble que la voie judiciaire soit déjà en cours...